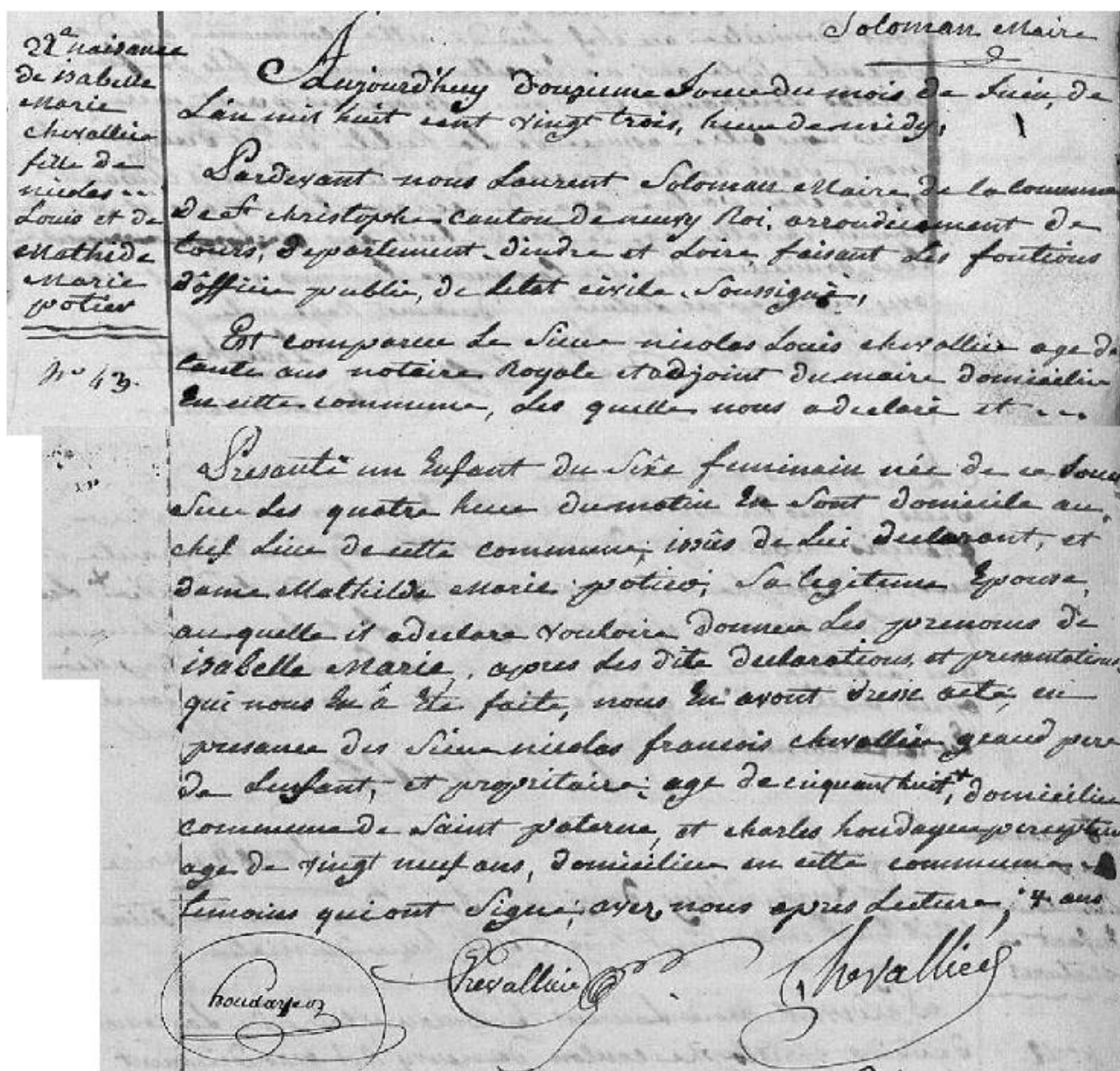


# Isabelle Destriché, une femme née à Saint-Christophe, au parcours hors du commun.

"Mme Destriché était plus encore qu'une personne charitable et naturellement bienveillante, c'était une philosophe, une femme très intelligente, ouverte à toutes les idées." C'est ainsi que M. Ajam, député de l'arrondissement de Saint-Calais, présentait le vendredi 18 mars 1910, dans le cimetière de Château-du-Loir, celle qui venait de s'éteindre après presque 87 ans d'une vie bien remplie.

Examinons les actes de l'état civil jalonnant sa vie.  
Voici son acte de naissance :



Le 11 juin 1823, à St Christophe-sur-le Nais, naissance d'Isabelle, Marie Chevallier fille de Nicolas, Louis Chevallier, âgé de 30 ans, notaire royal et adjoint au maire de St Christophe où il habite et de Mathilde, Marie Potier.

Témoins : Nicolas, François Chevallier, grand-père de l'enfant, 58 ans, domicilié à St Patern et Charles Houdayer, percepteur, 29 ans, domicilié à St Christophe.

La famille Chevallier n'est pas restée habiter Saint-Christophe puisqu'elle ne figure pas dans le premier recensement communal de 1836.

Le 7 janvier 1821, M. Nicolas, Louis Chevallier fut nommé à la fonction de notaire royal en remplacement de MM Bigot et Lebrun, démissionnaires.

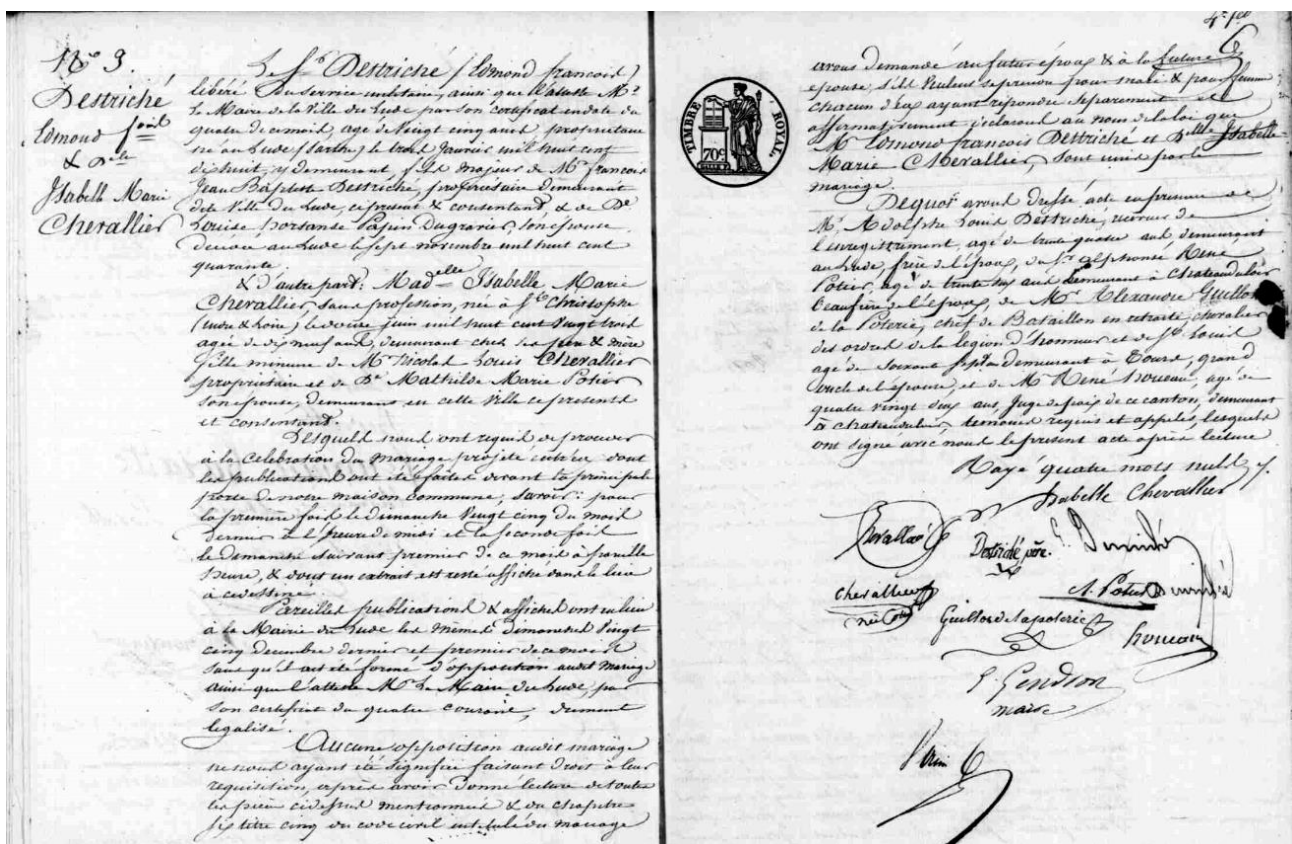
Le 12 août 1821, installation et prestation de serment de M. Soloman-Janvier Laurent, maire et de M. Chevallier Louis, notaire, adjoint.

Le 14 janvier 1826, installation et prestation de serment du maire et de l'adjoint, suite au renouvellement quinquennal. M. Laurent Soloman-Janvier a été nommé maire et M. Louis Chevallier a été nommé adjoint, tous deux par arrêté préfectoral du 2 janvier.

Le 6 mai 1828, installation et prestation de serment de M. François Labbé, chirurgien, nommé adjoint par arrêté préfectoral du 31 mars, en remplacement de M. Chevallier, démissionnaire.

On peut penser que c'est à cette date que la famille Chevallier a quitté Saint-Christophe pour aller s'installer à Château-du-Loir.

C'est en effet dans cette ville qu'a lieu le mariage d'Isabelle avec Edmond Destriché, le 9 janvier 1843, comme le prouve l'acte suivant :



Le 9 janvier 1843 devant M Esprit Gendron, maire de Château-du-Loir, comparaissent pour leur mariage : Destriché Edmond François, 25 ans, propriétaire, domicilié au Lude et Isabelle Marie Chevallier, 19 ans, sans profession, demeurant chez ses parents propriétaires à Château-du-Loir. Parmi les témoins de ce mariage notons Alexandre Guillot de la Poterie, chef de bataillon en retraite, 67 ans, demeurant à Tours, grand oncle de la mariée, ce qui montre qu'elle appartenait à la bourgeoisie locale.

Le mari d'Isabelle était né au Lude, le 3 janvier 1818, il était le fils de François Jean Baptiste Destriché et de Louise Hortanse Papin Dugravier.


Isabelle et Edmond vivront ensemble, certainement à Château-du-Loir et ils auront une fille Fanny née le 15 octobre 1845.

Voici, ci-dessous, son acte de naissance :

*N° 32*  
*Destriche*  
*Fanny Marie*

L'AN mil huit cent quarante-cinq, le *quinze* du mois  
d'octobre à onze heures du matin.  
Devant nous *Antoine Soloman* *maire* du Maire, faisant  
fonctions d'officier de l'état civil de la commune de *Château-du-Loir*  
canton de *Château-du-Loir* département de la Sarthe, soussigné ;  
Est comparu *M<sup>r</sup> Destriche Edmond Francois*  
âgé de *vingt-sept* ans, profession d'*propriétaire* domicilié  
à *Château-du-Loir* lequel nous a présenté un enfant du sexe  
*femelle* né *ce jour* à *deux heures du matin*  
de lui déclarant et de *M<sup>lle</sup> Isabelle Marie Chevallier*  
âgée de *vingt-sept* ans, son épouse en légitime mariage  
contracté dans *cette* commune  
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d' *Fanny Marie*  
*Fanny Marie*

En 1867, le couple Edmond-Isabelle est toujours propriétaire à Château-du-Loir où il habite lors du mariage de leur fille, Fanny, le 19 février 1867, avec Albert Chevallier, le fils du maire de La Chartre-sur-le-Loir, come nous l'indique l'acte suivant :

  
*N° 5.*

L'AN mil huit cent soixante-sept, le *dix-neuf février*  
à *9* heures du matin  
Devant nous *Marie Olivier Collier*,  
Maire, faisant fonctions d'officier de l'état civil de la commune de  
*Château-du-Loir* arrondissement de Saint-Calais, département  
de la Sarthe, soussigné ;  
Ont publiquement comparu à la Mairie,  
M. *Albert Chevallier, célibataire,*  
*Exempté du service militaire,*  
âgé de *vingt-huit* ans, né à *La Chartre (Sarthe)*  
le *vingt-neuf juillet mil huit cent trente-huit*, sans  
profession d' \_\_\_\_\_, domicilié à *La Chartre*,  
fils majeur de *M. Gervais Chevallier, doyen du*  
*Conseil Général de la Sarthe, Maire de la ville*  
*de Chartre & de Madame Victorine Drouard,*  
*son épouse, propriétaires, domiciliés ensemble*  
*à la Ville de la Chartre, ici présents &*  
*Consentant*  
*Chevallier*  
*Albert*  
*&*  
*Fanny-Marie*  
*Destriche.*  
Et M<sup>lle</sup> *Fanny-Marie Destriche, célibataire*  
âgée de *vingt-un* ans, née à *Château-du-Loir*,  
le *quinze octobre mil huit cent quarante-cinq*, sans  
profession d' \_\_\_\_\_, domiciliée à *Château-du-Loir*,  
fille majeure de *M. Edmond-François Destriche*  
*& de Dame Isabelle-Marie Chevallier,*  
*son épouse, propriétaires, domiciliés ensemble*  
*à la Ville de Château-du-Loir, ici présents*  
*& Consentant*

Le 31 janvier 1869, ce couple eut une fille, Laure,

**L**AN mil huit cent soixante-neuf, le *premier Février*  
 à *neuf heures du matin*  
 Devant nous *Marie Olivier Cullier*, Maire,  
 faisant fonctions d'officier de l'état civil de la commune de *Château-du-Loir*  
 arrondissement de Saint-Calais, département de la Sarthe, soussigné;  
 Est comparu à la Mairie *M. Albert Chevallier*,  
 âgé de *trantep* ans, profession de *propriétaire*, domicilié  
 à *Château-du-Loir, rue impériale*  
*No: 4.*  
*Chevallier*  
*Laurel.*  
 Lequel nous a présenté un enfant de son  
 sexe féminin, né hier *trantep* janvier, à trois  
 heures du soir, en son domicile, et lui déclarant et  
 de *Dame Françoise Marie Destriché*, âgée de  
*vingt-trois* ans, sans profession, domiciliée avec lui, son  
 épouse en légitime mariage contracté à cette mairie le  
*deux* *sept* *février* mil huit cent *soixante sept* et auquel  
 il a déclaré vouloir donner le prénom de *Laure*  
 Lesdites déclaration et présentation de l'enfant, faites en présence  
 de *M. Edmond Destriché*, âgé de *cinquante* ans, profession de  
*propriétaire*, domicilié à *Château-du-Loir*, aîné de l'enfant  
 et de *François Victor Bestin*, âgé de *cinquante-trois* ans, profession de  
*propriétaire*, domicilié à *Château-du-Loir*  
 Et après lecture *le comparu et les témoins ont signé*  
*avec nous*.  
*A. Chevallier*

Laure n'eut pas de descendance. Elle perdit son père, Albert Chevallier, le 25 octobre 1894, mort à La Chartre-sur-le-Loir. Sa mère, devenue veuve, habita Château-du-Loir, nous les retrouvons vivant rue Nationale dans le recensement de 1906.

42	152	Destriché <i>M. Chevallier</i>	Fanny	1869	♀	♀	chef	s. p.
	153	Chevallier	Laure	1868	♀	♀	filles	s. p.

Lors du recensement suivant, en 1911, Laure vit seule avec deux employés car sa mère est décédée le 26 juillet 1910, à Château-du-Loir.

35	136	Chevallier	Laure	1869	♀	♀	chef	veuf	
	137	Bani	Bani	1884	♂	♂	domestique	jardinier	M <sup>lle</sup> Chevallier
	138	♀	Angèle	1892	♀	♀	♀	cuisinière	♀

Elle est toujours présente, rue Nationale, en 1921, mais ce sera la dernière fois.

27	31	99	Chevallier	Laure	1869	Ch. du Loir	♀	chef	veuf
		100	Benaud	Raymond	1904	Vouvray	♂	domestique	

Revenons au couple Isabelle et Edmond Destriché. Ce dernier était né le 3 janvier 1818, au Lude (72), voici son acte de naissance :

1818  
Edmond  
François  
Destriché

L'an mil huit cent dix huit Le trois Janvier  
acte de Naissance de l'Enfant François Destriché,  
né aujourd'hui sur les une heure du matin, en cette ville,  
fils de monsieur François Jean Baptiste Destriché,  
propriétaire et de Dame Louise Hortence Papin Dugravier  
son épouse, domiciliés en cette ville du Lude.  
Sur la présentation qui nous a été faite dudit enfant  
par le dit sieur François Jean Baptiste Destriché, le  
sex a été reconnu être masculin, en présence de  
Messieurs Claude Félix Chesnon bisoyeur de l'enfant  
propriétaire et Nicolas Marie Jacques Goumeauult,  
Docteur en médecine, témoins majeurs, domiciliés  
en cette dite ville du Lude.  
Dressé par nous Marie René Le Gallier Delisle,  
maire de la ville du Lude, arrondissement de  
la Flèche, département de la Sarthe, faisant les

**Edmond François Destriché** était le fils de François Jean-Baptiste Destriché (? -1843) et de Louise Hortence Papin-Dugravier (1778-1840).

François Jean-Baptiste était le fils de Jean-Baptiste Louis René Destriché (?-1785), avocat au présidial d'Angers et de Marie Françoise Le Noir de la Cochetière ( 1750-1805) .

Louise Hortence Papin-Dugravier était le fille de Louis Jean Claude Papin-Dugravier et de Mélanie Monique Chernon.

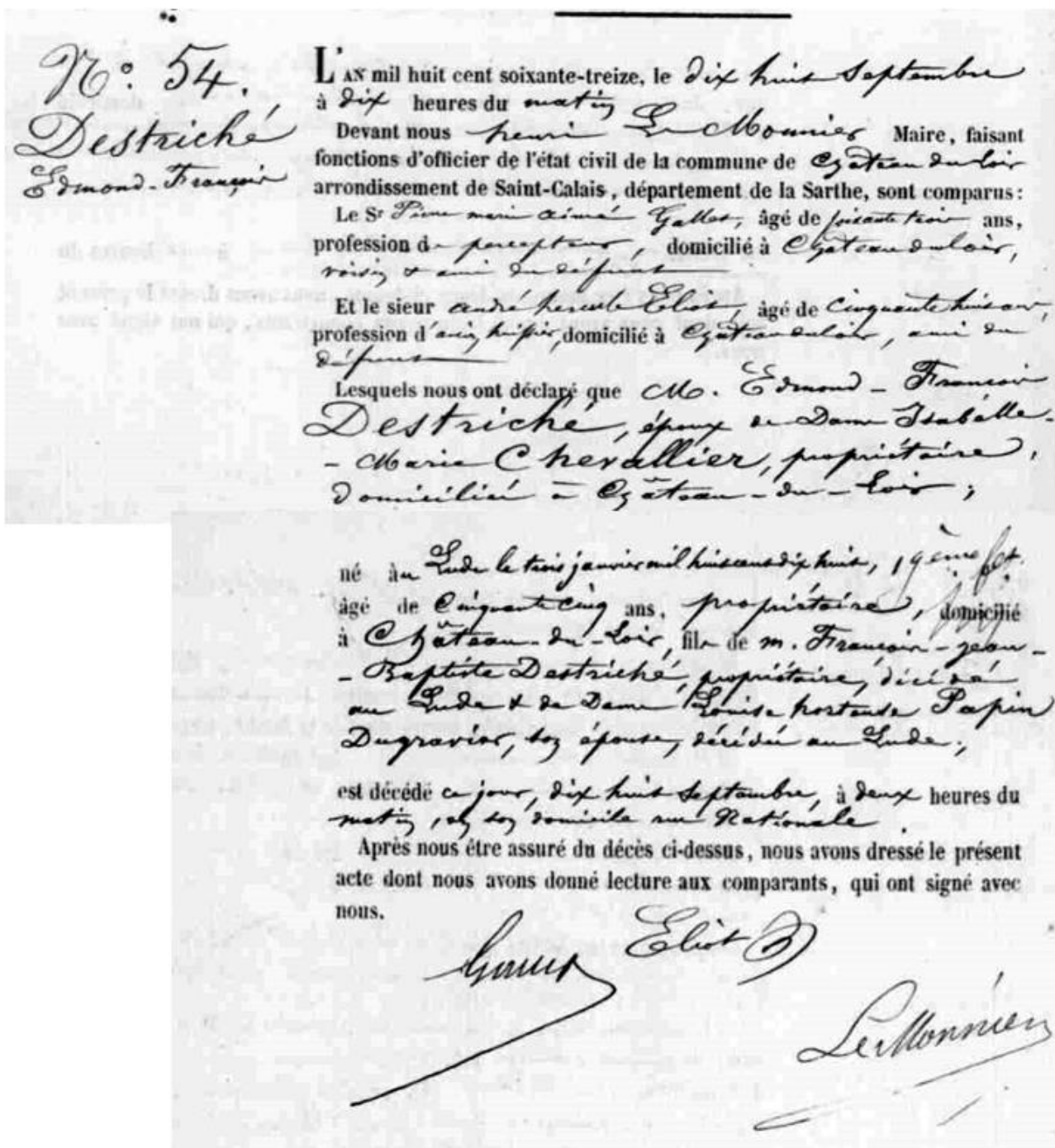
**Isabelle Marie Chevallier** était la fille de Nicolas, Louis Chevallier, notaire royal et adjoint au maire de St Christophe et de Mathilde, Marie Potier.

Nicolas Louis Chevallier était né à Charentilly (37) en 1794, il était notaire et mourut à Château-du-Loir le 16 juin 1857. Il était le fils de Nicolas François Chevallier (1765-1836) et de Anne Jarossay (1769-1850). Il épousa Mathilde Marie Potier (1801-1888) le 20 mai 1822, à Château-du-Loir, fille de Louis René Potier et de Marie Jeanne Guillot de la Poterie (1776-1854).

Cette dernière appartenait à une famille bien connue à Château-du-Loir (il existe toujours un hôtel Guillot de la Poterie), elle était la fille de Jean Joseph Pierre Guillot de la Poterie (1745-1821) et de Marie Marguerite Ursulle Barbe Frédérique d'Arenstorf.

L'appartenance à cette famille aristocratique castélorienne explique la présence d'Alexandre Guillot de la Poterie, chef de bataillon en retraite, 67 ans, demeurant à Tours, grand oncle de la mariée, lors du mariage d'Isabelle et Edmond Destriché.

Edmond François Destriché décéda à Château-du-Loir le 18 septembre 1873, à 55 ans.  
Voici son acte de décès :



Nous ne connaissons pas de métier précis pour Isabelle, mais elle ne manqua pas d'activités. Redonnons la parole au député Ajam :

"Douée d'un merveilleux sens pratique, elle s'est attachée à devenir une éducatrice. Vivant dans un milieu rural, c'est vers les cultivateurs qu'elle a porté ses efforts d'enseignement.

Par des brochures, par des articles de journaux, elle a fait valoir les bonnes méthodes de culture ; elle a été l'un des meilleurs écrivains qui se soient voués, dans notre région, à la vulgarisation des vérités scientifiques".

Intéressons-nous donc à l'écrivaine régionaliste.

Fidèle lectrice de la revue hebdomadaire illustrée "Le Magasin pittoresque", elle propose à son éditeur de rédiger de courts articles agrémentés de dessins sur quelques métiers.

Elle débute dans l'écriture en 1852, à 29 ans, par un premier article sur le commerce des sabots, puis de 1863 à 1874 paraîtront dix-sept notices traitant de quatorze métiers artisanaux, tous sarthois, dont elle ne situe qu'exceptionnellement la localité : la forêt de Bercé, Lhomme, Courde-manche.

Voici une reproduction de son article sur la fabrication des sabots :

## Fabrication des sabots.

Beaucoup de gens portent des sabots, très peu connaissent la fabrication de cette modeste chaussure, qui garantit si bien du froid et de l'humidité. Je vais donner quelques détails sur une industrie qui occupe un grand nombre d'ouvriers : les uns travaillent dans la forêt, les autres chez le patron, d'autres à domicile.

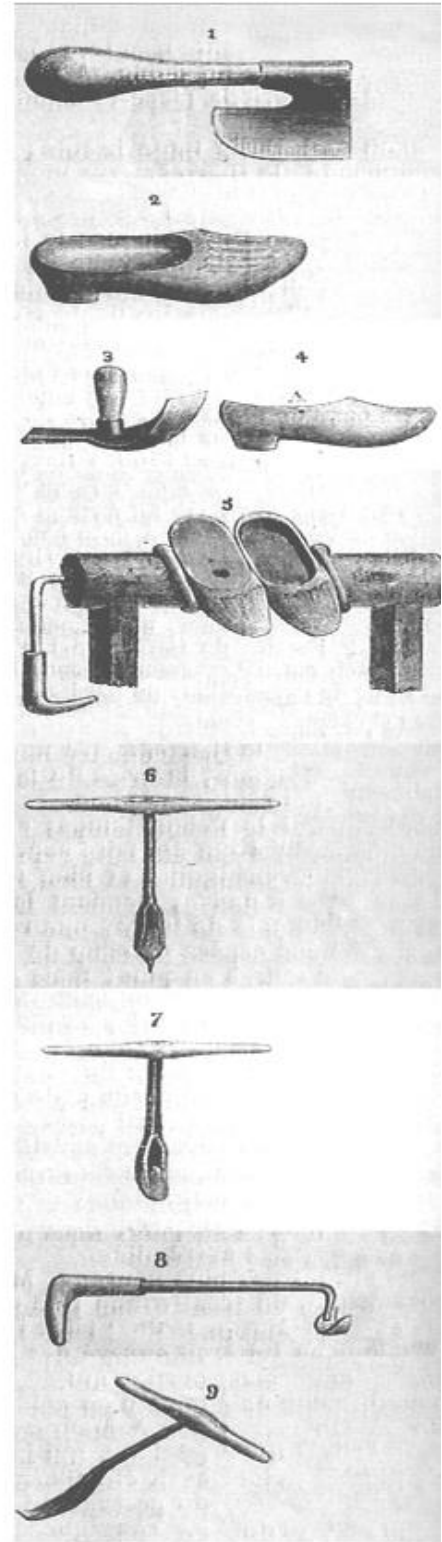
Les bois employés le plus généralement sont le noyer, le fouteau ou hêtre, et l'aune : le premier est le plus estimé ; il se vend, sur pied, 80 francs le mètre cube ; un mètre cube peut produire environ 150 paires de sabots ; chaque paire revient de façon à 40 ou 50 centimes ; les sabots de femme se vendent 90 centimes, ceux d'homme 1,10 franc.

Voici les phrases que suit le travail. Le bois, coupé en rondins, est fendu par quartiers ; avec la hache (figure 1), le sabot est façonné comme sur la figure 2 ; avec l'asseau (figure 3), on dégage la partie qui doit être creusée (figure 4, A) ; ceci terminé, les chaussures sont placées deux par deux dans la coche de l'établi (figure 5), où elles sont serrées à l'aide de deux coins. Alors l'ouvrier, armé du tortil (figure 6), commence à creuser ; l'ouverture s'élargit avec la cuiller (figure 7), le fond du sabot est taillé et uni par le bouter (figure 8) ; pour terminer le bout intérieurement et les côtés on emploie la roinette (figure 9). Ceci compose deux façons : le bûchage et le creusage (figure 10). Il reste maintenant à finir, c'est-à-dire à parer. Avec le paroi (figure 11), qui est fixé sur un billot, on enlève les arêtes laissées par la hache ; le racloir (figure 12) polit complètement et le dégageoir (figure 13) coupe net les rebords. Arrivé à ce point, le travail du sculpteur commence. La gouge à plis (figure 15) sert à exécuter l'ornementation des plis (figure 14) avec la gouge à V (figure 16), l'ouvrier trace la marque d'une semelle, et la scie (figure 17) continue la rainure jusqu'au bout. Le sabot passe alors dans les mains de la metteuse en noir. Quand le cirage, étendu au moyen d'un pinceau, est bien sec, elle frotte vivement avec le lisseur (figure 18), ce qui donne un beau poli ; les sabots sont ensuite attachés par paire ; et chaque douzaine de paires, étant placée entre deux frayettes fixées sur une petite planchette (figure 19), est prête pour être livrée au commerce.

Peu d'ouvriers savent confectionner un sabot entier, chacun connaît une façon : nous avons les bûcheurs, les creuseurs, les pareurs, les sculpteurs et les lisseuses.

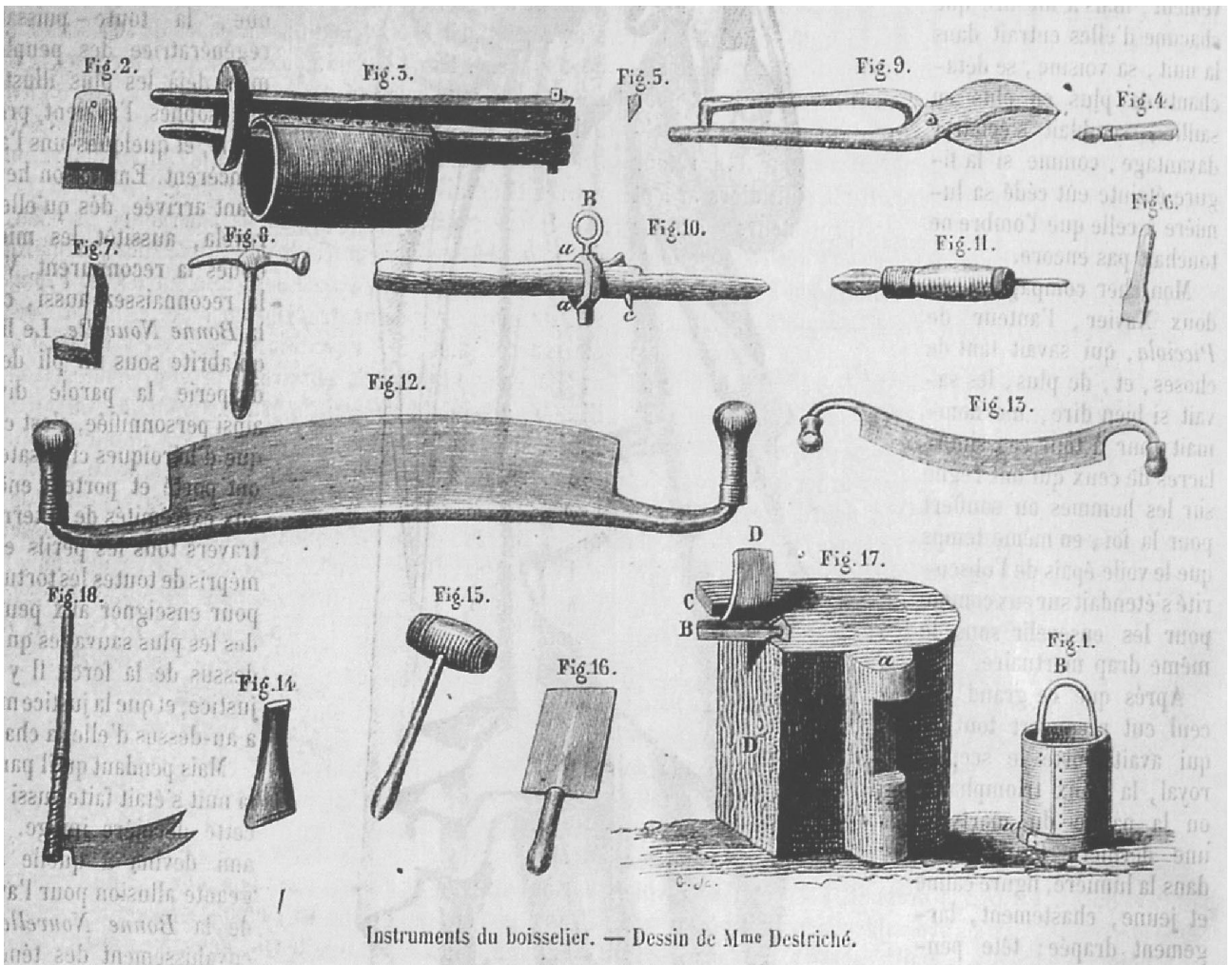
Les coquilles résultant de ces divers travaux se vendent environ 30 à 40 centimes le sac, qui contient à peu près 1 hl.

Un sabotier peut faire de 1577 paires de sabots par an, ou dix par jour. Il n'en fait que quatre et demi par jour si ce sont des sabots à brides.



Dessin de M<sup>re</sup> E. Bostiché.

C'est elle qui produit les dessins illustrant les articles, voici, page suivante, ceux qui concernaient le métier de boisselier, une profession très répandue autour de la forêt de Bercé.



Pour les artisans, elle étudie : le tisserand, l'ôtameur, le cirier, le charron, le boisselier, le cerclier, le fabricant de chandelles, le boîtier, le sabotier, le brûleur, le tonnelier, le marchand d'épingles. Voici le dessin illustrant le brûleur avec la présentation de cette distillerie champêtre :





Elle publie aussi des articles sur : la culture du chanvre en Sarthe, la vente des sabots en France et en Sarthe, la pierre de Maupertuis à Lhomme, le moulin à broyer le poivre et un pressoir creusé dans un tronc.

Voici cet article traitant de la culture du chanvre en Sarthe.

## Le chanvre Dans le département de la Sarthe.

Le chanvre demande une terre légère, profonde, fraîche et abondamment fumée ; des labours fréquents, à la charrue ou à la pelle, sont indispensables pour détruire l'herbe et donner le guéret nécessaire. C'est une plante dioïque. On la sème en mai pour la récolter en septembre : le cultivateur l'arrache brin à brin et l'attache en poignées ; cela terminé, on procède à l'érousée. Un homme assis par terre tient deux petits bâtons (figure 1), entre lesquels il pince la poignée que lui présente une femme également assise ; et chacun tirant à soi, ils dépouillent la tige des feuilles et de la semence, nommée chènevis ; de cette graine on extrait une huile employée pour la peinture.

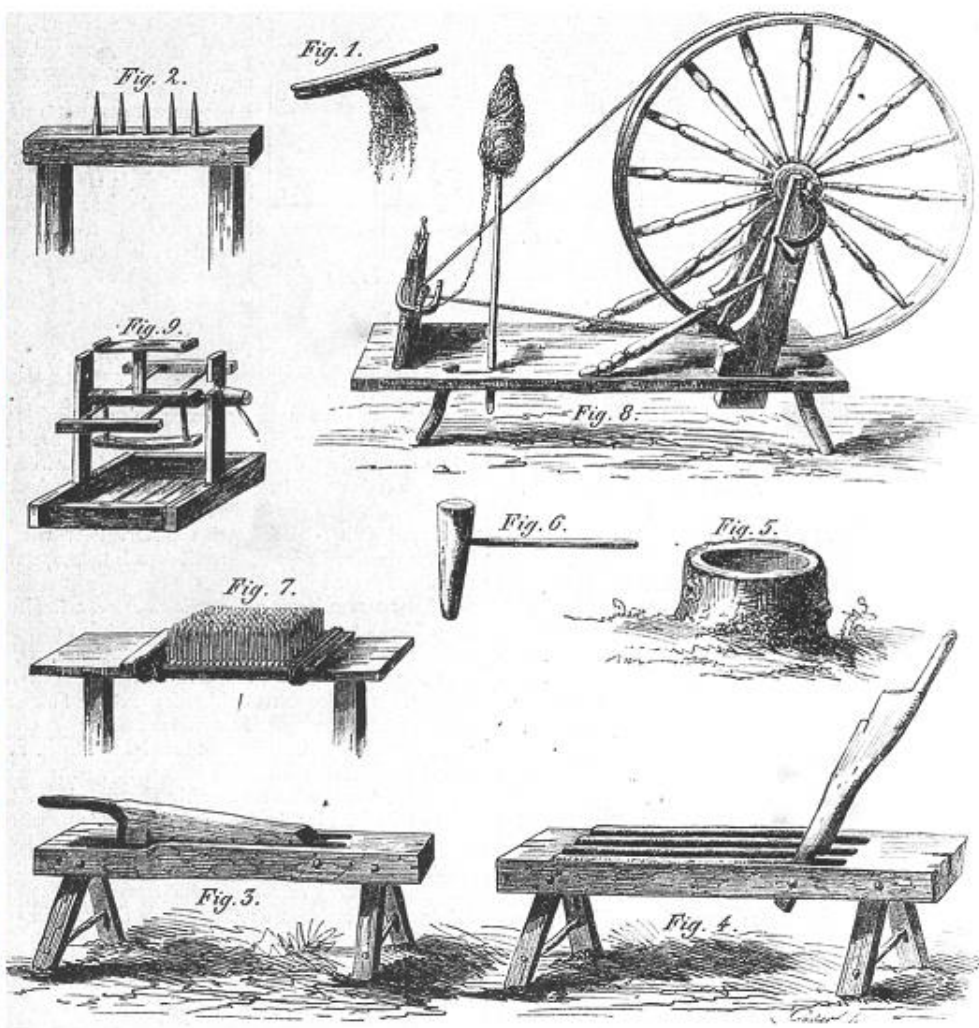
Autrefois, les amis se réunissaient, la besogne faite, on mangeait la millée, on dansait, et à minuit chacun regagnait son logis. Dans quelques fermes, on bat simplement le chanvre ou on l'érousse avec un instrument garni de pointes de fer comme un râteau (figure 2).

La plante, une fois privée de ses feuilles, est transportée dans le routoir, ou rouissoir, fosse alimentée par une eau courante. Là elle est déposée en couches attachées par des perches et chargées de pierres pour la maintenir sous l'eau ; elle reste ainsi huit ou dix jours. Cette immersion aide à séparer l'écorce, qui est le chanvre. Une fois roui, on le retire ; les poignées sont écartées et mises debout afin de les bien faire sécher ; puis on les réunit en bottes, qui sont empilées dans un four légèrement chaud ; elles y restent huit ou neuf heures : cela rend le bois extrêmement cassant, et le broyage devient plus facile. Pour cette opération, on a recours à une machine fort simple nommée broie (figure 3 et 4). Saisissant la poignée entre ses mâchoires de bois, elle la brise ; puis, en l'agitant, l'aigrette ou chenevotte tombe, et il ne reste dans la main que la partie textile.

Dans quelques contrées, lorsque le chanvre est trop gros on le teille, c'est-à-dire que l'on casse chaque brin avec la main ; ce moyen est lent et peu usité. Le chanvre se met en paquets de 7 kg et demi, et se vend, selon les années, 70 centimes à 1 franc le kilogramme.

Pour le rendre propre à être filé, on le dépose dans la pile (figure 5), grosse bille de bois de 2 mètres de circonférence, creusée dans une profondeur de 15 à 20 cm. Avec le pilon (figure 6), on le frappe à coups redoublés pour l'assouplir et faciliter le peignage ou sérançage. Le séran (figure 7) est une brosse de 0,30 m à 0,40 m de long, munie de pointes de fer au lieu de crins, et dans laquelle on passe et repasse la filasse pour la diviser en brins et en gros. Lorsqu'il est ainsi préparé et mis en poupées ou quenouilles, on le donne à la fileuse, laquelle avec le rouet (figure 8), le réduit en fil, puis le met en écheveaux sur le travoi (figure 9). Le brin coûte 1 franc par kilogramme à faire filer, et le gros 60 centimes ; une femme peut en fabriquer un demi-kilogramme par jour.

Le fil, étant blanchi à la lessive, est confié au tisserand qui le dévide, l'ourdit et enfin le monte sur le métier.



Et celui concernant le pressoir creusé dans un tronc.

### Pressoir creusé dans un tronc d'arbre.

Chaque jour disparaissent ces arbres séculaires, jalons oubliés par les siècles. Combien de générations ont passé sous leur ombre, nul ne le sait ; en vain l'ouragan murmure, siffle, mugit autour d'eux J'observais et je pensais ainsi en regardant couper le beau châtaignier, métamorphosé en pressoir, qui fait le sujet du dessin. Le tronc a 4 m de long et autant de circonférence ; il a été creusé par le ciseau, coquille à coquille, avec la patience des sauvages qui fabriquent un canot.

Le fût, les jumelles et le fût de dessous, en un mot, le pressoir entier, à l'exception de la vis, vient du même arbre. On ne peut voir sans admiration ce beau spécimen de la végétation, né dans la commune de Courdemanche, département de la Sarthe.



Pressoir creusé dans un tronc d'arbre. — Dessin de Viollat, d'après Mme Destriché.

En 1878, Isabelle Destriché apparaît dans la littérature locale grâce à un recueil de nouvelles de 170 pages, "Les dimanches de la mère Taboureau" qui est édité par Sandoz et Fischbacher de Paris.

Dans ce petit opuscule de trois parties, Mme Destriché se cache, bien entendu, derrière la Mère Taboureau.

Il fut écrit à la Chollerie ce qui prouve qu'en 1878, elle en était déjà propriétaire. Voici les premières lignes de ce récit :

# DIMANCHES

DE

## LA MÈRE TABOUREAU

N'aller pas, grands du monde et vous riches des villes,  
Désirer leur bonheur et leur obscurité ;  
Leurs plaisirs étaient vrais, et leurs travaux utiles,  
Les annales du pauvre et aussi leur beauté.

(Gaut.)

Je suis une pauvre vieille femme de campagne, bien ignorante des choses du monde; je ne connais rien que mon pré, mon champ et ma petite maison bien fraîchement bâtie sur le bord du ruisseau.

Tout en trottant après Brunette, ma grosse vache noire, une belle bête, allez, qui fait rondement ses sept livres de beurre par semaine, je me suis demandé pourquoi les livres nous ennuyent; j'ai songé que c'est parce qu'ils sont

1

remplis d'un tas d'histoires, de coutumes, de mots que nous ne comprenons ni n'entendons; pour causer avec des paysans, faut être paysan soi-même. Les oiseaux nourris en cage, ne se comprennent plus guère avec ceux qui volent dans les bois. C'est pourquoi j'ai résolu de raconter tout simplement les petits événements qui se passent sous mes yeux. Je me permets cette distraction le dimanche, sans négliger mon travail; non, pas si sotté! car cette *écritasserie* ne me fournirait pas de l'eau à boire.

Mais si le bon Dieu nous donne des idées, c'est pour qu'on s'en serve, autrement il les aurait gardées pour lui. Sur ce, je commence :

En 1890, Madame Destriché adresse à la "Revue des traditions populaires" un article sur les "Traditions et superstitions de la Sarthe", elle contribuera à cette revue pendant plusieurs années en y faisant paraître des contes, chansons, dictons, proverbes et superstitions récoltés auprès des vieux habitants du sud Sarthe.

Voici un extrait des membres de cette association dans lequel Mme Veuve Destriché apparaît en bonne compagnie :

La bibliothèque de la Chambre des Députés, Paris.

M. Amédée Descubes-Desgueraines, chef-adjoint du cabinet du ministre des Travaux Publics, 52, rue Mozart, Paris.

M. le colonel Despierre, 18, rue des Orphelins, Nantes (Loire-Inférieure).

M. Paul Desprez, secrétaire d'Ambassade, 5 rue Villersexel, Paris.

M. J. Destrée, avocat, homme de lettres, Marcinelle-lez-Charleroi (Belgique). *Membre perpétuel.*

Madame veuve Destriché, Château-du-Loir (Sarthe).

M. Georges Doncieux, 76, rue d'Assas, Paris.

M. Léon Dorez, homme de lettres, villa Medici, Rome (Italie).

M. Dragomanov, professeur à l'Université de Sofia, (Bulgarie).

Voici quelques croyances, proverbes, dictons et chansons recueillis par Mme Destriché et imprimés dans la revue :

## TRADITIONS, SUPERSTITIONS ET COUTUMES DE LA SARTHE

## III

## CROYANCES

— Quand il fait du vent le jour de Notre-Dame des Neiges (le 9 août), le blé est cher toute l'année.

— S'il tombe de l'eau le jour de Saint-Calais (2 juillet), il en tombe quarante jours après, à moins que le jour de sainte Scolastique ne soit beau ; c'est qu'alors elle s'est battue avec saint Calais et qu'elle a eu le dessus.

— On met les ruches en deuil avec un morceau d'étoffe noire. Si on y manque, les abeilles dépérissent.

## PROVERBES ET DICTONS

— Quand il tonne en mars,  
Guerre et mortalité de toutes parts.

— S'il tonne en avril,  
Petit bonhomme, défonce ton baril.

— Taillez la vigne rouge en décours,  
La vigne blanche en croissant.

— S'il pleut à la Saint-Médard,  
Le bien diminue du tiers ou du quart  
Mais saint Barnabé  
Répare le mal que saint Médard a fait.

— Après la mi-août  
Adieu les beaux jours.

*La danse de la pochette rousse.* — Il y a quelques années encore, quand une mère mariait son dernier enfant, le soir, au bal de noce, elle s'attachait au dos un petit sac rempli de noisettes rousses, et où se trouvait un trou étroit qui laissait passer les noisettes une à une. La mère dansait jusqu'à ce que la dernière noisette fût tombée ; alors elle s'arrêtait. La pochette vide était l'image du vide que laissait dans son cœur le départ de son enfant.

*Les fricassées.* — Il y a vingt ans, on donnait ce nom aux « attrapes » que l'on faisait aux mariés le soir de leurs noces. L'une des plus habituelles était celle-ci : deux « nociers » arrivaient au milieu du dîner, portant un plat couvert qui semblait très lourd ; la mariée ôtait le couvercle : c'était des plumes que le souffle des convives faisait envoler ; c'était peut-être une image du peu de durée du bonheur. Cette coutume a été remplacée par des cadeaux ; parfois on y joint des plats qui renferment des oiseaux ou de petits animaux qui s'enfuient lorsqu'on ôte le couvercle.

Voici un autre article relatant une tradition concernant la commune de Luceau :

Dans la commune de Luceau, le samedi saint le sacriste fait dégoutter un cierge allumé dans l'eau bénite ; les paysannes se précipitent et se disputent ces gouttelettes qu'elles mêlent à la nourriture des cochons pour les tenir en bonne santé.

Quand il fait du soleil le vendredi saint les vipères sont dangereuses.

S'il pleut le jour de Pâques, l'eau qui tombe dans le courant de l'année porte profit.

Mais aussi le texte de chansons du Maine.

## VIEILLES CHANSONS DU MAINE

### I

#### LA PETITE NANETTE

Comme j'étais petite, tra la la la la la la laire,  
J'avais tant d'amoureux, j'avais tant d'amoureux  
A présent que j'sois grande, tra la la la la la la laire  
Je n'en ai plus que deux, je n'en ai plus que deux.

Mon papa me demande, tra la la, etc.  
— Lequel aimes-tu le mieux, lequel aimes-tu le mieux?  
— Je ne veux point de Pierre, tra la la, etc.  
Car il est trop glorieux, car il est trop glorieux.

J'aimerais mieux Antoine, tra la la, etc.  
Mon ancien amoureux, mon ancien amoureux  
Il me mène à la danse, tra la la, etc.  
Je danse tant que je veux, je danse tant que je veux.

Puis quand la danse est faite, tra la la, etc.  
Nous allons boire tous deux, nous allons boire tous deux.  
Quand la bouteille est vide, tra la la, etc.  
J'nous en allons joyeux, j'nous en allons joyeux.

Bonsoir ma p'tite Nanette, tra la la, etc.  
A la prochaine revue, à la prochaine revue  
Bonsoir ma p'tite Nanette, tra la la, etc.  
A la prochaine revue, à la prochaine revue.

### II

#### DÉJA MAL MARIÉE

Mon père m'a mariée }  
A un planteur de vigne, } *bis.*  
Déjà mal mariée déjà,  
Déjà mal mariée.

Dès le lendemain }  
Il m'envoya aux vignes, } *bis.*  
Déjà mal mariée, etc.

Je me suis enivrée }  
De ce jus de la vigne, } *bis.*  
Déjà mal mariée, etc.

C'est en lisant la Revue des Traditions Populaires que nous apprenons son obtention des Palmes Académiques.

M. Ernest Renan, nommé grand officier de la Légion d'honneur, à M. L. Duval, archiviste de l'Orne, nommé officier de l'instruction publique, à M<sup>me</sup> Destriché qui a reçu les palmes académiques. Ces diverses motions sont couvertes d'applaudissements.

Nous lui devons de nombreux articles sur l'agriculture, par exemple dans la "Gazette du village", éditée par La Maison rustique.

En voici quelques extraits :

Dans la Gazette de 1892, cette morille de belle taille :

UNE MORILLE EXTRAORDINAIRE. — M<sup>me</sup> Destriché nous communique la nouvelle suivante : — « Un habitant de la Chartre (Sarthe), M. Blot, vient de trouver dans sa cave une morille phénoménale. Ce champignon mesure 38 centimètres de hauteur et 30 de tour. A quoi attribuer un semblable développement? »

Nous n'avons vu de morilles que dans les bois, les plantations d'ormes, les haies des terrains sablonneux, les tanneries, jamais dans les caves, bien que ce champignon soit commun dans la localité où nous sommes. En Russie, les morilles atteignent quelquefois une hauteur de 32 centimètres.

Dans celle de 1905 :

Sarthe. — M<sup>me</sup> Destriché nous écrit :

« La partie du département qui borde le Loir a souffert de la grêle, surtout Beaumont-la-Chartre, Lhomme, Tuillé. Dans la partie d'Eure-et-Loir qui nous joint, les pertes sont énormes : Les Essarts, le Plat-d'Etain, la Bergerie, etc., ont été complètement dévastés. Les vignobles d'Indre-et-Loire sont aussi grêlés.

« Dans notre pays, les blés, qui étaient très beaux, ont été couchés par le vent et la pluie au moment de la floraison. La vigne fleurit; si le temps reste favorable, nous aurons une récolte passable; les orges et les avoines sont belles, ainsi que les pommes de terre. Les noyers ont gelé, ainsi que tous les fruits. La première coupe de luzerne a mouillé; on va commencer à couper les prairies; l'herbe a souffert du froid, puis de la sécheresse; la récolte sera médiocre.

En 1894, elle collabore au deuxième tome de "l'Enquête sur les conditions de l'habitat en France" lancée par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts dans laquelle elle étudie les maisons typiques rencontrées dans les cantons de Château-du-Loir, du Grand-Lucé et de La Chartre-sur-le-Loir.

Voici le début de l'article dans lequel elle compare la Touraine et le Maine :

## LES MAISONS-TYPES DANS LES CANTONS DE CHATEAU-DU-LOIR, DU GRAND-LUCÉ ET DE LA CHARTRE-SUR-LOIR (SARTHE)

NOTICE ET DESSINS COMMUNIQUÉS PAR M<sup>me</sup> DESTRICHÉ,  
OFFICIER D'ACADÉMIE.

**QUESTION I.** — La partie sud du Maine, que j'habite, touche la Touraine. Malgré la proximité de ces deux provinces, les habitudes sont différentes. Le Tourangeau est plus soigneux ; la maison, les meubles, tout est luisant ; les cours sont plus propres, les écuries mieux entretenues ; la nourriture plus succulente. Le Manceau vit plus maigrement ; son exploitation n'est pas tenue avec une propreté aussi raffinée.

Et la fin de cet article où elle nous présente la maison type de construction récente :

### ENQUÊTE SUR LES MAISONS-TYPES

315

**QUESTION IV.** — Les maisons construites nouvellement sont beaucoup plus confortables que les anciennes ; généralement elles se composent de deux chambres et cheminées, avec un corridor au milieu où se trouvent l'escalier et un petit cabinet pour la domestique. Elles sont couvertes en ardoise, et bâties à chaux et à sable avec des moellons et des briques. La plus grande chambre sert de cuisine, de fournil, de chambre à coucher pour le fermier ; on y trouve une *maie* pour le pain, un dressoir pour la vaisselle, un buffet pour les provisions, une table avec bancs et des chaises, le tout en guignier ciré.

Le second appartement — la belle chambre — renferme les cadeaux donnés au mariage, les beaux meubles, l'armoire au linge. Dans le grenier, les grains et le moulin à bluter. Dans beaucoup d'habitations nouvelles, la laiterie et le fournil sont séparés de la maison.



Fig. 1. — Vue d'une maison de cultivateur.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Isabelle Destriché fit paraître dans "L'Écho Girondin", un journal politique, littéraire, agricole et commercial, plusieurs études sur la vie des ouvriers dans différents pays d'Europe.

Ces articles furent repris par le "Journal de Château-du-Loir". Cette étude présente successivement les conditions de travail, les lois en vigueur en Suisse, Espagne, Portugal, Italie, Suède, Norvège, Danemark, Angleterre, Hollande, Russie, Allemagne, Autriche-Hongrie puis pour finir elle évoque les pays asiatiques, Chine et Japon.

Elle débute ainsi son premier article : "La nécessité d'améliorer s'impose. Les peuples assoupis s'éveillent. Évolution ou révolution, voilà la situation en deux mots. Les aspirations vers le progrès bouillonnent dans le cerveau humain ; le souffle puissant de milliers de poitrines anime le feu ; le suc du minerai déborde, le métal pur restera au fond du creuset. Jetons un rapide coup d'œil sur la condition ouvrière, elle est la base de l'édifice social".

Voici des petits extraits de ses articles parus dans le Journal de Château-du-Loir :

## CONDITION DU TRAVAIL EN EUROPE

Par Mme DESTRICHÉ

(Suite)

### ESPAGNE

L'instruction primaire et l'instruction professionnelle sont peu développées en Espagne ; elles sont loin d'être au niveau de l'enseignement en Europe. L'Espagnol manque d'instruction ; il y a néanmoins une grande différence de valeur intellectuelle entre l'ouvrier du Nord et celui du Midi, affaire de climat probablement. L'ouvrier du Nord est laboureur ; il résiste au travail, il est fier, docile, économe et frugal ; celui du Midi se laisse vivre dans l'insouciance et la paresse. C'est l'instruction qui leur manque à tous, car ils sont intelligents, supportent assez bien la fatigue et apprennent aisément un métier.



## PORTUGAL

L'étude de la condition ouvrière de ce pays est rendue difficile par la rareté et l'ancienneté des documents.

L'industrie est avant tout peu développée ; c'est une nation agricole.

La culture de la vigne, quoique diminuée par le phylloxera est importante. Les colonies portugaises apportent leur contingent de richesse à la métropole ; ces produits s'échangent avec l'étranger contre des produits manufacturiers, surtout avec l'Angleterre.

## ITALIE

Tout d'abord une remarque à faire : dans le nord du royaume, la situation de l'ouvrier est beaucoup meilleure que dans le centre et le midi ; son intelligence est plus développée, ses revendications mieux formulées ; il est plus actif. En politique la même différence existe ; affaire de climat, de tempérament ; ses besoins plus nombreux aiguillonnent son esprit.

Dans ce pays, l'industrie manufacturière est moins développée que dans le reste de l'Europe ; ce n'est que dans la haute Italie que l'on rencontre quelques usines, occupant un nombreux personnel auquel un salaire suffisant permet d'accumuler une petite épargne sans demander de réformes.

Elle termine son travail par ces mots : "La vie du travailleur a eu plusieurs phases : d'abord esclave, soumis au bon plaisir du maître ; il devint serf, c'est-à-dire corvéable et bétail humain. Plus tard ce fut un salarié ; notre immortelle révolution en a fait un citoyen, grâce au progrès, la mutualité en fera un associé. "

En 1894, Mme Destriché fait paraître un nouvel ouvrage qui est certainement sa principale œuvre, "Le journal d'une paysanne" où elle redonne la parole à La Mère Taboureau qui nous raconte la guerre de 1870 à Vouvray-sur-le-Loir. On devine bien sûr que c'est encore Mme Destriché qui se cache derrière cette "Mère Taboureau".

**ISABELLE DESTRICHÉ**  
**JOURNAL D'UNE PAYSANNE**  
( *SOUVENIRS DE L'INVASION* )  
(1870-1871)

Le récit d'Isabelle Destriché se distingue dans toute la production romanesque inspirée non seulement par l'invasion de 1870 mais aussi par d'autres guerres, dans la mesure où il reflète un certain pacifisme. Certes, l'envahisseur reste l'envahisseur, il pille, brûle les maisons, bombarde les villes, exécute d'inoffensifs paysans. Mais la mère Taboureau sait évoquer les méfaits de la guerre sans cris revanchards, sans évocation caricaturale de l'ennemi. Et André l'instituteur déclare sentencieusement : "voilà la guerre : c'est la force étouffant la raison !" Le *Journal d'une paysanne* est écrit par une libre penseuse et ce ne sont pas les nombreuses occurrences (12) où apparaît le mot de Dieu qui peuvent prouver le contraire : la mère Taboureau ne prie pas, elle s'exclame "mon Dieu !" comme elle dirait "hélas !", et son "Dieu veuille que..." n'est qu'une formule vide de sens. Une petite phrase, pourtant, pose question : contemplant la vallée du Loir depuis les hauteurs de Vouvray, elle murmure : "mon âme planait sur cette belle nature en s'élevant vers le Créateur." Simple effet littéraire ou panthéisme ?

Il faudrait s'interroger sur le pacifisme d'Isabelle Destriché, chercher s'il est lié à la Libre Pensée, ou s'il peut apparaître comme l'écho d'un mouvement plus ou moins organisé. Peut-on parler d'un pacifisme de pédagogue dans la mesure où Isabelle Destriché rejoint ainsi sa compatriote Marie Pape-Carpantier qui, en 1871, dénonçait l'horreur des guerres dans ses récits destinés aux écoliers comme *L'Histoire du blé* ?

Dans ce journal d'une paysanne, l'auteure nous conte l'invasion prussienne telle que l'ont vécue les paysans du sud Sarthe. Raconter cette invasion sera le moyen de produire une explication de la situation non pas de façon magistrale, mais à partir de faits, de réflexions dont les auteurs sont des personnages du livre.

Isabelle Destriché s'est inventé un porte-parole en créant cette paysanne au langage savoureux et aux opinions très avancées ; la Mère Taboureau est républicaine et appelle de tous ses vœux le suffrage universel.

La Mère Taboureau peut s'écrier : "l'instruction peut seule détruire la superstition" et Mme Destriché nous rappelle que "les hommes ne sont pas créés pour se haïr".

Voici les premières lignes du livre :

Tout en inscrivant sur mon registre la vente de mon beurre et de mes fromages, l'idée m'est venue d'écrire ce qui se passe.

Dans ce moment (1869), on voit d'étranges choses.

Je dirai tout franchement les sottises des petits et celles des grands : la vérité est une médecine difficile à prendre, mais bonne pour la santé.

L'honnêteté s'en va, la conscience publique ressemble à ces vieilles horloges que les cuisinières avancent ou retardent selon leur besoin : à force d'être détraquées, elles ne peuvent plus marquer l'heure juste.

Les campagnards aiment l'empereur, parce que pour eux, il représente la marchandise chère.

Le gouvernement flatte l'armée, parce qu'il en a besoin, les prêtres parce qu'il les craint, la bourgeoisie, la noblesse, les ouvriers et les paysans, parce que durant qu'ils se rengorgent et font la roue en se méfiant les uns des autres, il prend tout doucement l'argent dans leur poche.

Allez ! il rit de bon cœur, notre empereur, de nous voir nous amuser sérieusement de chevaux et de falbalas. Quant aux gens consciencieux, c'est une curiosité qui devient chaque jour plus rare ; on empaillera le dernier pour le conserver sous verre.

Depuis un peu de temps, on rencontre une foule de vernisseurs, marchands de paniers etc, on ne sait ni d'où ça vient, ni où ça va. Ils baragouinent entre eux. Je me méfie de ces coureurs.

Et voici les dernières :

2 février

Ce jour-là, tout à coup, la route s'est couverte d'une noire procession : ce sont les Allemands. Pendant trois heures, ils ont passé sans relâche. Cette musique, c'est le chant du vainqueur ; ces canons ont tué nos enfants. On voudrait pleurer, mais les yeux brûlent les larmes...Et les Allemands défilent toujours, et la haine nous mord le cœur.

Pourtant les hommes ne sont pas créés pour se haïr. De quelque patrie que l'on soit, la chair déchirée par le boulet souffre les mêmes douleurs ; la même herbe croîtra sur les deux fosses, du Prussien et du Français.

O rois de la terre ! vous désunissez pour régner, vous détruisez pour gouverner ; mais tremblez de trébucher un jour contre les ossements amoncelés par vous sur les champs de bataille ! Tremblez, car votre règne alors sera fini ! Tremblez que l'exemple de ces morts ne crie à ceux qui les suivront : "Vivez en frères, cherchez la paix, ne mourez pas la colère au cœur, la menace à la bouche, le fer à la main, pour des princes qui élèvent leur gloire sur vos cadavres !"

Paris a capitulé ; Bourbaki s'est jeté en Suisse ; le vieux Guillaume a son hochet, il est empereur d'Allemagne.

L'Assemblée nationale est réunie à Bordeaux. M. Thiers est chef du pouvoir exécutif.

1<sup>er</sup> mars

La paix est signée... Cinq milliards à payer ! L'Alsace et la Lorraine arrachées à la France.

5 mars

Les Allemands ont quitté la Sarthe.

Ainsi, nous avons bu, jusqu'à la lie, le vin tiré par Napoléon III... Cassons le verre, et n'oublions jamais qu'une nation doit rester maîtresse de son sort, sous peine de porter le nom du maître inscrit sur son collier en lettres de sang.

Le récit d'Isabelle Destriché se distingue de toutes les productions romanesques en rapport avec la guerre de 1870, mais aussi avec d'autres guerres, dans la mesure où il reflète un certain pacifisme. André, l'instituteur, personnage du récit, peut déclarer : "voilà la guerre, c'est la force étouffant la raison !"

Ce pacifisme apparaît dans son compte rendu d'un congrès de la paix paru en 1900 dans *La Vendée Républicaine* :

## Pensées de femmes.

Le Congrès universel de la paix s'est terminé le 5 octobre. Après un examen de la situation des puissances, il arrive aux événements de Chine, et il conclut ainsi à ce sujet :

« Les entreprises des missionnaires de  
« toutes les confessions, dont la propa-  
« gande est intolérable, agressive et mala-  
« droite, appuyée par l'action diplomatique  
« et militaire des puissances, est une source  
« perpétuelle de conflit, une génératrice  
« de haine. » Il termine en disant : « La  
« seule politique commandée par les cir-  
« constances est : *L'abandon final du*  
« *protectorat religieux.* »

Voilà qui est net et d'une incontestable vérité.

Le fanatisme religieux est une passion féroce qui lance les hommes contre les hommes, les peuples contre les peuples. Et les nations donnent naïvement leur sang et leur argent pour satisfaire ces ambitions. Une fois la conquête faite les missionnaires entrent en scène : les indigènes voient leurs temples détruits, leurs cimetières profanés, leurs prêtres chassés.

C'est à coups de fusils que se font les conversions !...

Oh ! la douce propagande, et encore on trouve étrange que ces pauvres gens se révoltent contre un pareil joug ! Il me semble cependant bien naturel que ces populations préfèrent leur barbarie à une pareille civilisation. Ne pourraient-ils nous répondre ceci : « Nos dieux valent bien le vôtre qui ordonne ou permet ces cruautés ; comme nous, vous adorez des fétiches, pourquoi briser les nôtres ? »

VEUVE DESTRICHÉ,  
*Officier d'Académie.*

*La Vendée républicaine, 22 décembre 1900.*

Laissons ses talents d'écrivaine de côté et intéressons-nous à sa vie de militante.

Lors de ses obsèques, M. Crétois, président de la Libre Pensée du Mans, parlant au nom de la Fédération départementale des sociétés de Libre Pensée rendit hommage aux sentiments de solidarité et d'altruisme de la défunte. Il dit en substance :

"La citoyenne Destriché se préoccupait surtout d'améliorer la situation des déshérités de la fortune qu'elle considérait avec raison comme ayant été frustrés de leurs droits naturels. En s'efforçant d'éveiller en eux la conscience de leurs droits et la volonté de les faire triompher, elle contribua à hâter la réalisation d'un ordre des choses nouveau, où la pensée sera entièrement libre, parce que nulle personne humaine ne sera sous la dépendance d'autrui. Sa longue existence a été consacrée à la propagande en faveur des idées de progrès, d'égalité et de justice. "

Elle milita pour la propagation des Sociétés de Mutuelles Scolaires ou Agricoles et le Journal de Château-du-Loir s'en fit l'écho en 1899 :

C'est avec plaisir que nous avons vu adopter par le congrès national mutualiste de Reims, un vœu présenté par Mme Destriché : elle demande que l'Etat encourage, par tous les moyens possibles, les Sociétés Mutuelles Scolaires, afin que les enfants se familiarisent avec la mise en action de ce grand rouage social. Elle désire aussi que l'on s'applique à faire bien comprendre aux agriculteurs les bienfaits de la mutualité, qui, à son point de vue, atténuera les souffrances de la crise agricole,

Dans d'autres éditions de ce journal local, en janvier 1900 :

"Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, Madame Destriché, a obtenu au congrès naturaliste languedocien, tenu à Toulouse, un vote de remerciements et de félicitations, pour son intéressant travail sur l'utilité de propager et de vulgariser les sociétés mutuelles scolaires. "

Voici la liste des principales personnalités présentes en 1908, lors d'un Congrès sur la Mutualité :

MM. DELBET (le Dr), député, conseiller général, maire de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne).

DELMAS (J.), directeur de *l'Avenir de la Mutualité*, 10, rue Saint-Christoly, Bordeaux.

DELOR (Émile), à Hautvillers (Marne).

DELOUVIN (Romain), négociant en vins, 17, rue du Champ-de-Mars, Reims.

DELPY (Arthur), secrétaire de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, 43, rue de Berlin, Paris.

DEMORGNY, Reims.

DEMOULIN (G.), maire de Bouilly (Marne).

DEPROST, ouvrier-peintre, président de la Section ouvrière de tempérance du 4<sup>e</sup> canton, Reims.

DERVILLEZ (J.-T.), maire de Villers-Cotterêts (Aisne).

DESBUQUOIS (G.), directeur de *l'Action populaire*, 48, rue de Venise, Reims.

M<sup>me</sup> DESTRICHE (Isabelle-Marie), publiciste, La Chollerie, Courdemanche (Sarthe).

M. DHOMMÉE (Léon), sous-préfet de Reims.

M<sup>lles</sup> DIDIER (Amélie), 5, rue des Chapelains, Reims.

DIDIER (Marie), 5, rue des Chapelains, Reims.

M. DIDIER (L.), 29, rue de Vesle, Reims.

M<sup>me</sup> DIESBACH (la comtesse de), présidente de l'Association de l'Enseignement ménager, 11, avenue de Breteuil, Paris.

DOCKS RÉMOIS, Reims.

MM. DOIZY (le Dr), conseiller général, conseiller municipal, à Flize (Ardennes).

DOUCE, président de l'Alliance française, Reims.

DRANCOURT et VANIER, Reims.

DRANCOURT (A.), négociant, rue du Levant, Reims.

Pendant les trente dernières années de sa vie Isabelle Destriché fut une ardente militante libre penseuse et en 1880 les femmes étaient très peu attirées par cet idéal philosophique. Elle fut une des membres fondateurs de la Société des Libres Penseurs de Château-du-Loir au côté du docteur Le Monnier qui proposa cette création au Préfet en 1882. Cette création fut acceptée et voici le début de la liste des premiers adhérents qui étaient 120, avec, parmi eux, quelques femmes.

## Société de la Libre Pensée

### Liste des Sociétaires.

Bellanger Jean	Ch. du Loir	Leclou	Ch. du Loir
Pernelle Auguste Joseph	"	Maheuc	"
Duquesne Henry Emile	"	Paty	"
Hanniquet Eugène	"	Gueffelec	"
Lavie René	"	Defais, Louis	Montebon
Gougeul Lucien	"	Polin	Ch. du Loir
Bourreau Emile André	Cocumont	Duval	"
M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Destriché	Ch. du Loir	Moulinet Léger	"
M <sup>me</sup> Pernelle	"	Chaligné	"
M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Maynard	"	Noury Noël	"
Ehérie	"	Forgeais	"

Au 8<sup>e</sup> rang de cette liste nous trouvons Mme Vve Destriché, domiciliée à Château-du-Loir. Dans ce compte-rendu de l'Assemblée Générale de la section castelorigienne de Libre Pensée de 1903, parue dans la revue La Raison 72, on constate que Mme Destriché en était la présidente d'honneur.

### Château-du-Loir.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE PUBLIQUE. — Le dimanche, 21 mai, la société de Libre-Pensée de Château-du-Loir s'est réunie au Théâtre en assemblée générale, sous la présidence du citoyen Garnier.

Excuses de Mme Destriché, présidente d'honneur.

Des adhérents nouveaux sont admis.

Il est procédé à l'élection du bureau dont les membres actuels sont confirmés dans leurs fonctions.

Les diverses questions à l'ordre du jour étant résolues, la parole est donnée au citoyen Crétois, président de la Libre-Pensée du Mans, qui fait une conférence sur : *La Révolte clericale.*

Pendant plus d'une heure le conférencier expose les diverses phases de la lutte contre les congrégations, l'opiniâtreté des cléricaux, leur ingéniosité à tourner la loi et la nécessité de poursuivre avec énergie ce protée aux formes changeantes.

Le Journal de Château-du-Loir publia un court article sur l'AG des Libres Penseurs castéloriens de 1907 :

À 6 heures, un banquet a réuni, au restaurant Pipart, une quarantaine de convives. D'excellents chanteurs l'ont égayé.

Il est terminé par un toast du citoyen Crétois à la citoyenne Destriché, présidente d'honneur, et aux femmes libres-penseuses.

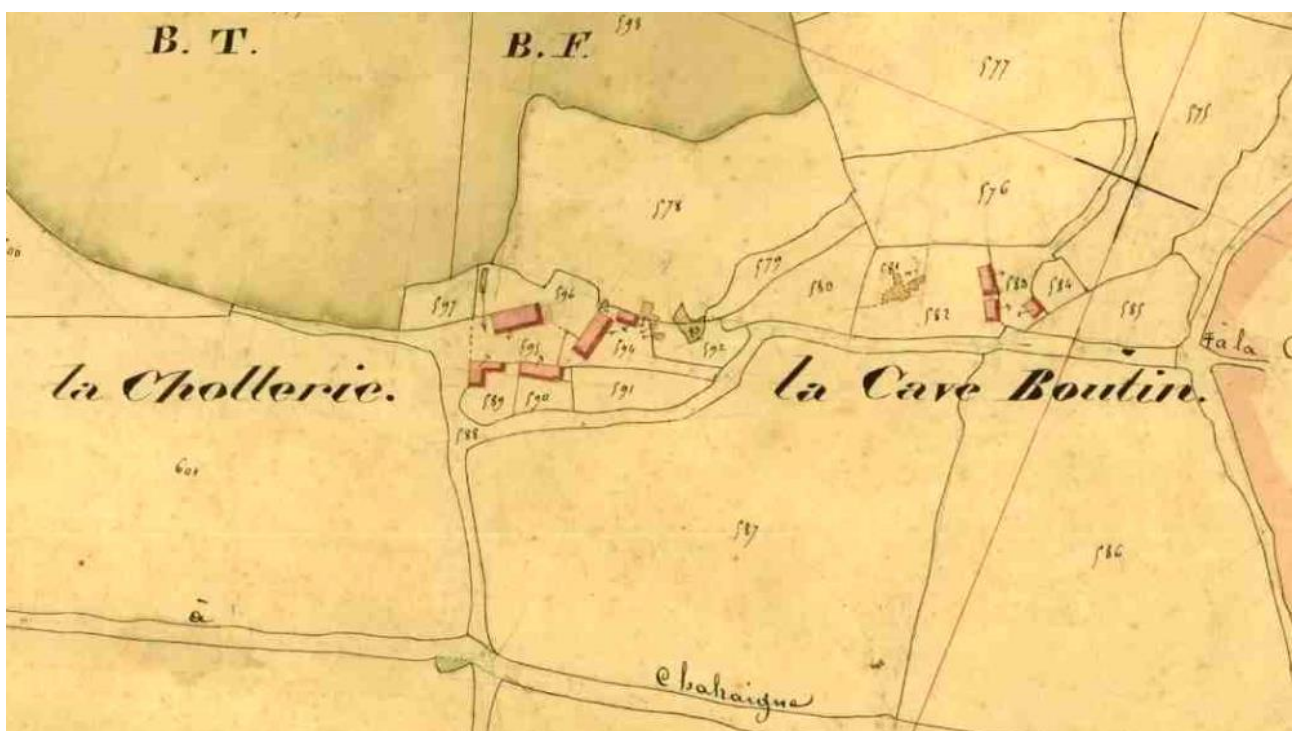
Toute l'assistance a ensuite chanté la *Marseillaise*.

Bien qu'engagée dans une association castélorienne Isabelle Destriché vécut toute la fin de sa vie à Courdemanche, dans sa propriété de la Chollerie.

C'est là qu'on la trouve dans le recensement de 1906 ; elle y vit en riche bourgeoise, entouré d'un important personnel.

8	1	Chevallier	Isabelle	1823	M. Christophe	f.	ch. publ. / publ. publique	M <sup>me</sup> publinde	:
	2	Bellanger	Jules	1872	M. Vincent	f.	domestique	Cochev	Destriché
	3	Bellanger	Juliette	1895	de Charité	f.	"	"	"
	4	Geminier	Mari	1872	de Charité	f.	cf.	cuinière	Destriché
	5	Pourteau	Mari	1887	homme	f.	cf.	4 <sup>e</sup> de chambre	cf.

Voici un extrait du cadastre "napoléonien" de 1834 de la commune de Courdemanche montrant la Chollerie.





C'est dans cette propriété de la Chollerie qu'Isabelle Destriché s'éteignit le 14 mars 1910. Ses obsèques civiles eurent lieu à Château-du-Loir.

Au cours de celles-ci M. Garnier, le président de la section castélorienne s'exprimait ainsi :

"Au nom de la Libre Pensée de Château-du-Loir, je viens rendre un dernier hommage à la mémoire de notre présidente d'honneur et fondatrice, la citoyenne Destriché qui, depuis la fondation de notre société n'a fait que de continuer à être debout sur la brèche jusqu'à la fin de son existence, car la citoyenne Destriché était une de ces femmes qui ne se rencontrent pas souvent pour la fermeté de ses opinions, elle travailla toujours pour l'émancipation des humbles. Dans nos réunions, elle savait trouver des paroles d'encouragement pour ceux qui faiblissaient, le début de la société était tellement traqué par nos ennemis, celui qui se disait libre penseur n'était pas bien vu".

A cette même occasion le député du sud de la Sarthe, M. Ajam, prononça ces paroles :

"Son érudition la conduisit à cette conclusion que le développement de l'école laïque était une des conditions de la prospérité de notre pays. Elle s'est ardemment donnée à l'œuvre d'émancipation des esprits qui est la caractéristique même de la République. Car cette femme fut une républicaine, elle le fut, à une époque où la majorité des hommes, dans ce département, était encore tournée vers les régimes passés.

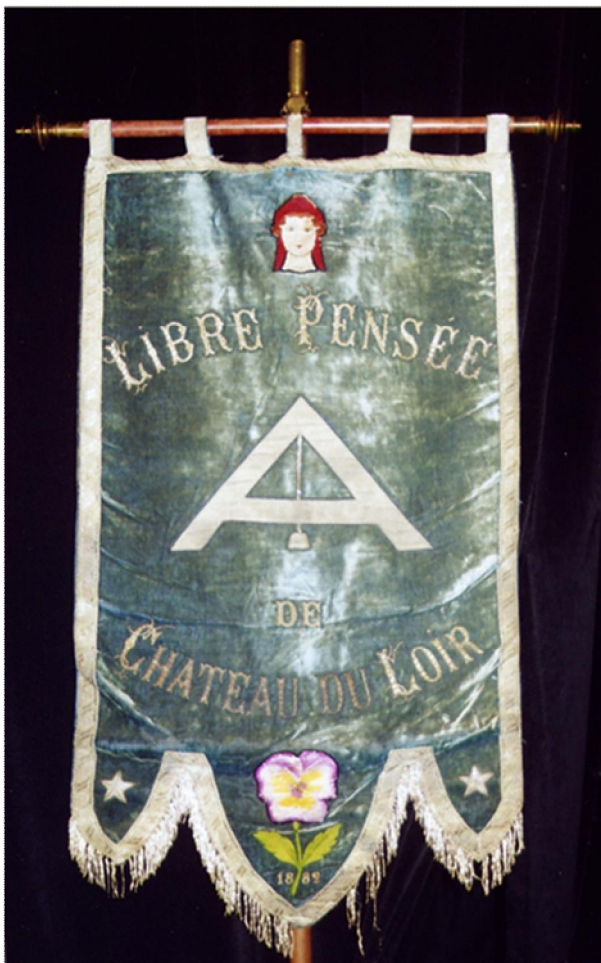
Elle fut courageuse aux heures les plus difficiles, elle a contribué, nous devons le reconnaître, à faire de ce coin de notre France, la terre privilégiée de la démocratie.

Comme Le Monnier, notre excellente amie a voulu mourir plus attachée que jamais aux convictions qui l'avaient guidée dans toute sa vie et qui étaient le résultat de ses méditations.

Elle respectait profondément les croyances religieuses d'autrui ; mais elle était persuadée que les règles des religions révélées n'étaient pas suffisantes à la direction des hommes.

Libre penseuse, Mme Destriché a confié à des libres penseurs l'exécution de ses dernières volontés ; elle a demandé à ceux qui partageaient ses convictions de venir lui rendre les derniers honneurs. Nous avons répondu à son appel".

On peut supposer que cette bannière de la Libre Pensée de Château-du-Loir datant de 1882 était présente aux obsèques de cette militante



**Lionel Royer**  
décembre 2023